



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

ENJEU COMPORTEMENTS A RISQUES

Thématique	<p>Prévenir les accidents dûs aux pertes de vigilance ;</p> <p>Lutter contre les comportements et usages inadaptés à la conduite (consommation abusive d'alcool, stupéfiants, vitesse, prise de médicaments) ;</p> <p>Lutter contre les principaux facteurs aggravants d'accidents : utilisation de « distracteurs » (téléphone, GPS, video).</p>
Pistes d'actions	<p>Recenser les besoins des communes touchées par ces phénomènes (zones rurales et zones d'accumulation d'accidents corporels identifiées dans le département) et mettre en place des alternatives à la sanction adaptées ;</p> <p>Développer l'information dans le cadre d'événements festifs sur les conséquences des délits liés à la vitesse, la consommation d'alcool (risques physiques et judiciaires, assurances)</p>
Partenaires	<p>Association des maires Forces de l'ordre, procureurs Assureurs IDSR et associations</p>
Supports utilisés	Prêt d'un PIV à la demande des communes
Contraintes	Accord préalable des procureurs pour les alternatives à la sanction
Objet de la subvention	
Montant alloué au PDASR	